SAEPA BRAY SUD
Syndicat d'adduction d'eau potable et d'assainissement

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

Exercice 2016

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice
présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007
Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.
Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr , rubrique « l'Observatoire »

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

Table des matières

1 Caractérisation technique du service 4
1.1 Présentation du territoire desservi 4
1.2 Mode de gestion du service 5
1.2.1 Ancien Syndicat du Bray Sud 5
1.2.2 Ancien Syndicat de Gournay-Ferrières 5
1.3 Estimation de la population desservie (D101.1) 5
1.4 Nombre d'abonnés 6
1.4.1 Ancien Syndicat du Bray Sud 6
1.4.2 Ancien Syndicat de Gournay-Ferrières 7
1.5 Eaux brutes 8
1.5.1 Ancien Syndicat du Bray Sud 8
1.5.1.1 Prélèvement sur les ressources en eau 8
1.5.1.2 Achats d'eaux brutes 8
1.5.2 Ancien Syndicat de Gournay-Ferrières 9
1.5.2.1 Prélèvement sur les ressources en eau 9
1.5.2.2 Achats d'eaux brutes 9
1.6 Eaux traitées 9
1.6.1 Ancien Syndicat du Bray Sud 9
1.6.1.1 Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2016 9
1.6.1.2 Production 10
1.6.1.3 Achats d'eaux traitées 10
1.6.1.4 Volumes vendus au cours de l'exercice 11
1.6.1.5 Autres volumes 11
1.6.1.6 Volume consommé autorisé 12
1.6.2 Ancien Syndicat de Gournay-Ferrières 12
1.6.2.1 Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2016 12
1.6.2.2 Production 12
1.6.2.3 Achats d'eaux traitées 13
1.6.2.4 Volumes vendus au cours de l'exercice 13
1.6.2.5 Autres volumes 14
1.6.2.6 Volume consommé autorisé 14
1.7 Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements) 14
2 Tarification de l'eau et recettes du service 15
2.1 Modalités de tarification 15
2.2 Facture d'eau type (D102.0) 16
2.3 Recettes 19
3 Indicateurs de performance 20
3.1 Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1) 20
3.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B) 20
3.2.1 Ancien Syndicat du Bray Sud 21
3.2.2 Ancien Syndicat de Gournay-Ferrières 22
3.3 Indicateurs de performance du réseau 23
3.3.1 Rendement du réseau de distribution (P104.3) 23
3.3.2 Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3) 25
3.3.3 Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3) 25
3.3.4 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2) 26
3.3.4.1 Ancien Syndicat du Bray Sud 26
3.3.4.2 Ancien Syndicat de Gournay-Ferrières 27
3.4 Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3) 27
4 Financement des investissements 28

4.1 Branchements en plomb 28
4.2 Montants financiers 28
4.3 État de la dette du service 28
4.4 Amortissements 28
4.5 Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service 29
4.6 Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice 29
5 Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau 30
5.1 Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0) 30
5.2 Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT) 30
6 Tableau récapitulatif des indicateurs 31

1 Caractérisation technique du service

1.1 Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau ☐ **communal**
☑ **intercommunal**

- Nom de la collectivité : SAEPA DU BRAY SUD
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
- Compétences liées au service :

	Oui	Non
Production	☑	☐
Protection de l'ouvrage de prélèvement (1)	☒	☐
Traitement (1)	☒	☐
Transfert	☑	☐
Stockage (1)	☒	☐
Distribution	☑	☐

(1) A compléter

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Avesnes-en-Bray, Beauvoir-en-Lyons, Bosc-Hyons, Bouchevilliers, Brémontier-Merval, Bézancourt, Ernemont-la-Villette, Gournay-en-Bray, Ferrières-en-Bray, Fry, La Feuillie, Hodeng-Hodenger, Le Mesnil-Lieubray, Martagny, Montroty, Neuf-Marché, Nolléval
- Existence d'une CCSPL ☐ Oui ☑ Non
- Existence d'un schéma de distribution au sens de l'article L2224-7-1 du CGCT ☐ Oui, date d'approbation* : …….. ☒ Non
- Existence d'un règlement de service ☒ Oui, date d'approbation* : …….. ☐ Non
- Existence d'un schéma directeur ☐ Oui, date d'approbation* : …….. ☒ Non

* Approbation en assemblée délibérante

1.2 Mode de gestion du service

Le service est exploité en ☐ **régie**
☐ **régie avec prestataire de service**
☐ **régie intéressée**
☐ **gérance**
☑ **délégation de service public : affermage**
☐ **délégation de service public : concession**

1.2.1 Ancien Syndicat du Bray Sud

Nature du contrat :

- Nom du prestataire : SADE VEOLIA EAU (Anciennement SOGEPAB)
- Date de début de contrat : 9 avril 1985
- Date de fin de contrat initial : 8 avril 1998
- Date effective de fin de contrat (après avenant le cas échéant) : 31/12/2016
- Nombre d'avenants et nature des avenants : 10
- Nature exacte de la mission du prestataire : Entretien du réseau de la production à la distribution ainsi que la facturation.

1.2.2 Ancien Syndicat de Gournay-Ferrières

Nature du contrat :

- Nom du prestataire : SADE VEOLIA EAU (Anciennement SOGEPAB)
- Date de début de contrat : 30/10/1979
- Date de fin de contrat initial : 30/10/2014
- Date effective de fin de contrat (après avenant le cas échéant) : 31/12/2016
- Nombre d'avenants et nature des avenants : 16
- Nature exacte de la mission du prestataire : Entretien du réseau de la production à la distribution ainsi que la facturation.

1.3 Estimation de la population desservie (D101.1)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'eau potable dessert :
- 5 226 habitants au 31/12/2016 (5 179 au 31/12/2015) sur l'ancien syndicat du Bray Sud,
- 8 216 habitants au 31/12/2016 (8 232 au 31/12/2015) sur l'ancien syndicat de Gournay-Ferrières.

1.4 Nombre d'abonnés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

1.4.1 Ancien Syndicat du Bray Sud

Le service public d'eau potable dessert 2 714 abonnés au 31/12/2016 (2 720 au 31/12/2015).

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2015	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2016	Nombre d'abonnés Non domestiques au 31/12/2016	Nombre total d'abonnés au 31/12/2016	Variation en %
Avesnes-en-Bray	133	-	-	132	-0,8%
Beauvoir-en-Lyons	398	-	-	391	-1,8%
Bézancourt	238	-	-	235	-1,3%
Bosc-Hyons	198	-	-	193	-2,5%
Bouchevilliers	33	-	-	33	0%
Brémontier-Merval	208	-	-	206	-1%
Ernemont-la-Villette	117	-	-	121	3,4%
Fry	-	-	-	-	-
La Feuillie	687	-	-	695	1,2%
Le Mesnil-Lieubray	56	-	-	68	3,6%
Martagny	121	-	-	119	-1,7%
Montroty	149	-	-	147	-1,3%
Neuf-Marché	352	-	-	352	0%
Nolléval	30	-	-	32	6,7%
Total	**2 720**	**-**	**-**	**2 714**	**-0,2%**

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 13,6 abonnés/km au 31/12/2016 (13,63 abonnés/km au 31/12/2015).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est de 1,93 habitants/abonné au 31/12/2016 (1,9 habitants/abonné au 31/12/2015).

La consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de 112,44 m3/abonné au 31/12/2016. (113,08 m3/abonné au 31/12/2015).

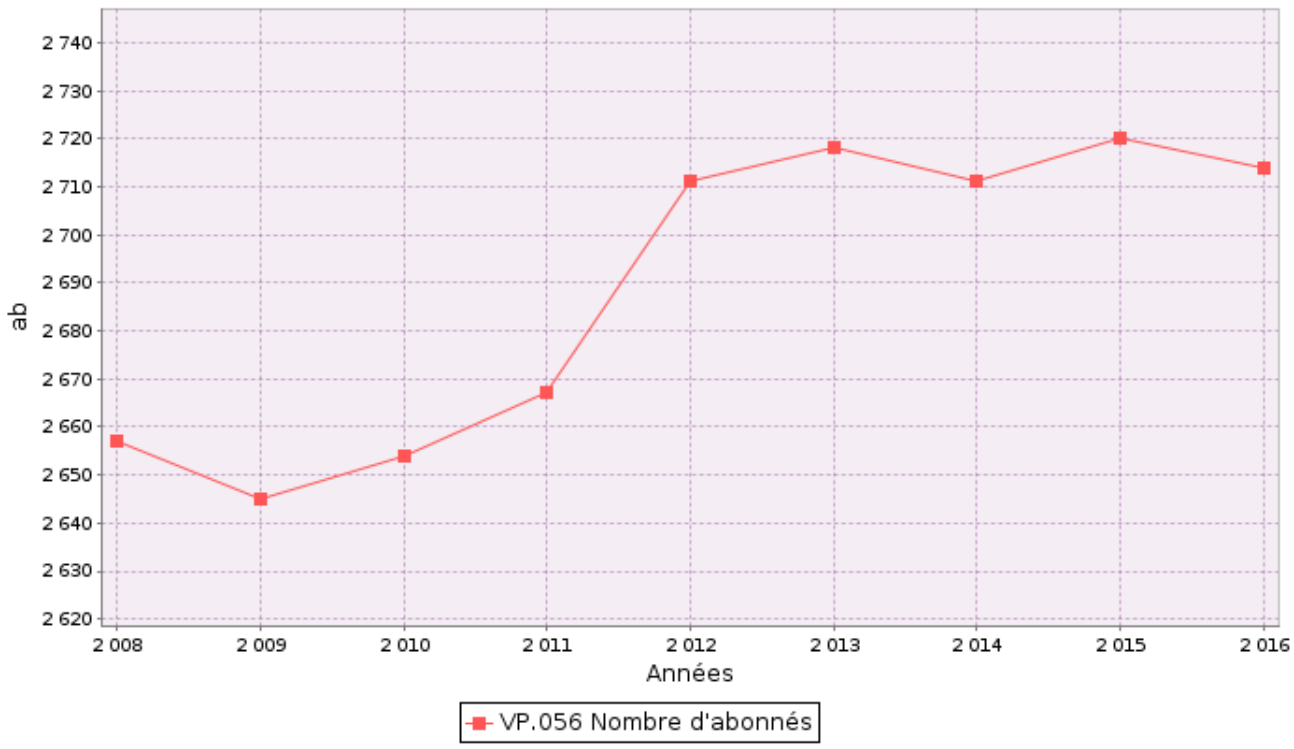

1.4.2 Ancien Syndicat de Gournay-Ferrières

Le service public d'eau potable dessert 4 120 abonnés au 31/12/2016 (4 062 au 31/12/2015).

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Commune	**Nombre total d'abonnés 31/12/2015**	**Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2016**	**Nombre d'abonnés Non domestiques au 31/12/2016**	**Nombre total d'abonnés au 31/12/2016**	**Variation en %**
Ferrières-en-Bray	893	-	-	886	-0,8 %
Gournay-en-Bray	3 169	-	-	3 234	2,1%
Total	**4 062**	**-**	**-**	**4 120**	**1,4%**

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 46,66 abonnés/km au 31/12/2016 (46 abonnés/km au 31/12/2015).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est de 1,99 habitants/abonné au 31/12/2016 (2,03 habitants/abonné au 31/12/2015).

La consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de 237,95 m^3/abonné au 31/12/2016. (228,12 m^3/abonné au 31/12/2015).

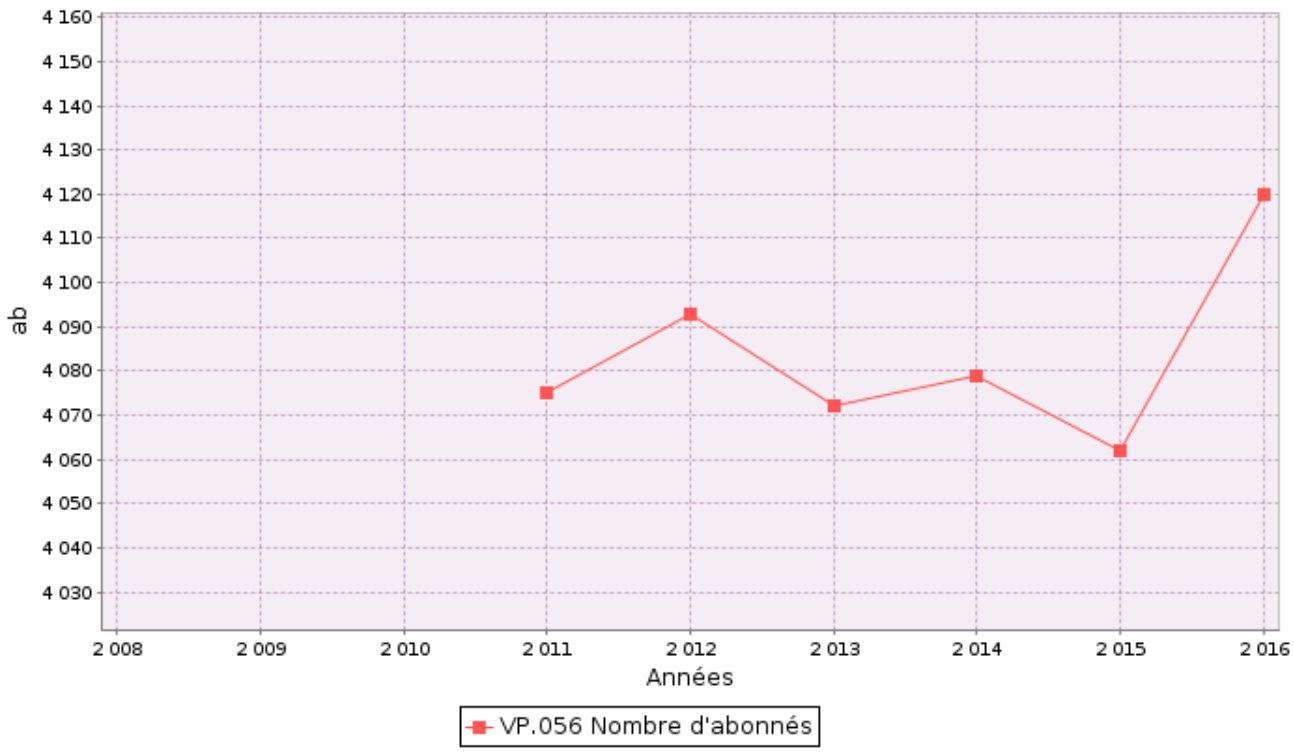

1.5 Eaux brutes

1.5.1 Ancien Syndicat du Bray Sud

1.5.1.1 Prélèvement sur les ressources en eau

Le service public d'eau potable prélève 1 655 102 m^3 pour l'exercice 2016 (1 573 333 pour l'exercice 2015).

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux (1)	Volume prélevé durant l'exercice 2015 en m^3	Volume prélevé durant l'exercice 2016 en m^3	Variation en %
CAP BOUCHEVILLIERS	Source de la Nappe de la craie	-	1 365 126	1 468 116	**7,5%**
CAP MESNIL-LIEUBRAY	Nappe de la craie	-	208 207	186 986	**-10,2%**
Total			1 573 333	1 655 102	**5,2%**

(1) débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP (préciser les unités). Si la ressource ne nécessite pas de traitement, le volume prélevé peut être égal au volume produit)

Pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé : 100%.

1.5.1.2 Achats d'eaux brutes

Aucun achat d'eaux brutes n'a été effectué

1.5.2 Ancien Syndicat de Gournay-Ferrières

1.5.2.1 Prélèvement sur les ressources en eau

Le service public d'eau potable prélève 230 974 m^3 pour l'exercice 2016 (170 385 pour l'exercice 2015).

Ressource et implantation	**Nature de la ressource**	**Débits nominaux** (1)	**Volume prélevé durant l'exercice 2015 en m^3**	**Volume prélevé durant l'exercice 2016 en m^3**	**Variation en %**
CAP ELBEUF-EN-BRAY SOURCE	Source de la Nappe de la craie		170 385	230 974	**35,6%**
Total			170 385	230 974	**35,6%**

(2) débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP (préciser les unités). Si la ressource ne nécessite pas de traitement, le volume prélevé peut être égal au volume produit)

Pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé : 100%.

1.5.2.2 Achats d'eaux brutes

Aucun achat d'eaux traitées n'a été effectué

1.6 Eaux traitées

1.6.1 Ancien Syndicat du Bray Sud

1.6.1.1 Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2016

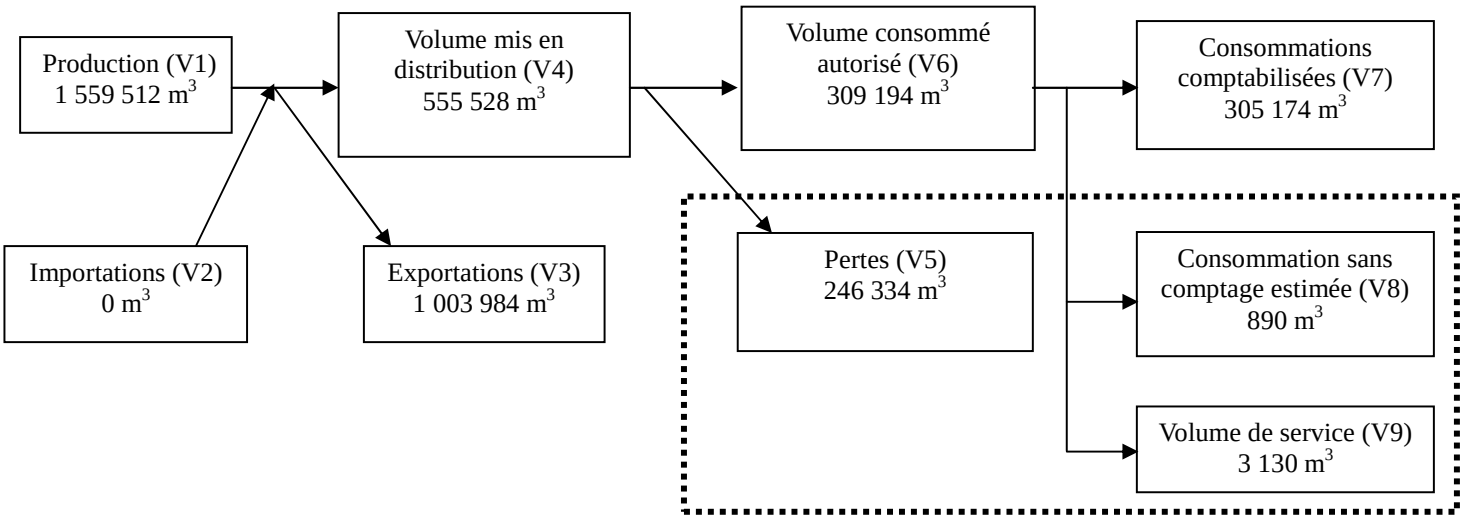

1.6.1.2 Production

Le service a deux stations de traitement.

Nom de la station de traitement	Type de traitement
Usine de microfiltration de Bouchevilliers	Traitement de la turbidité
Unité mobile de traitement de Mesnil Lieubray	Traitement des pesticides

Le volume produit total peut différer du volume prélevé (usines de traitement générant des pertes par exemple).

Ressource	Volume produit durant l'exercice 2015 en m^3	Volume produit durant l'exercice 2016 en m^3	Variation des volumes produits en %	Indice de protection de la ressource exercice 2016
CAP BOUCHEVILLIERS	1 288 719	1 383 326	7,3%	40
CAP MESNIL-LIEUBRAY	196 554	176 186	-10,4%	50
Total du volume produit (V1)	**1 485 273**	**1 559 512**	**5%**	**41,13**

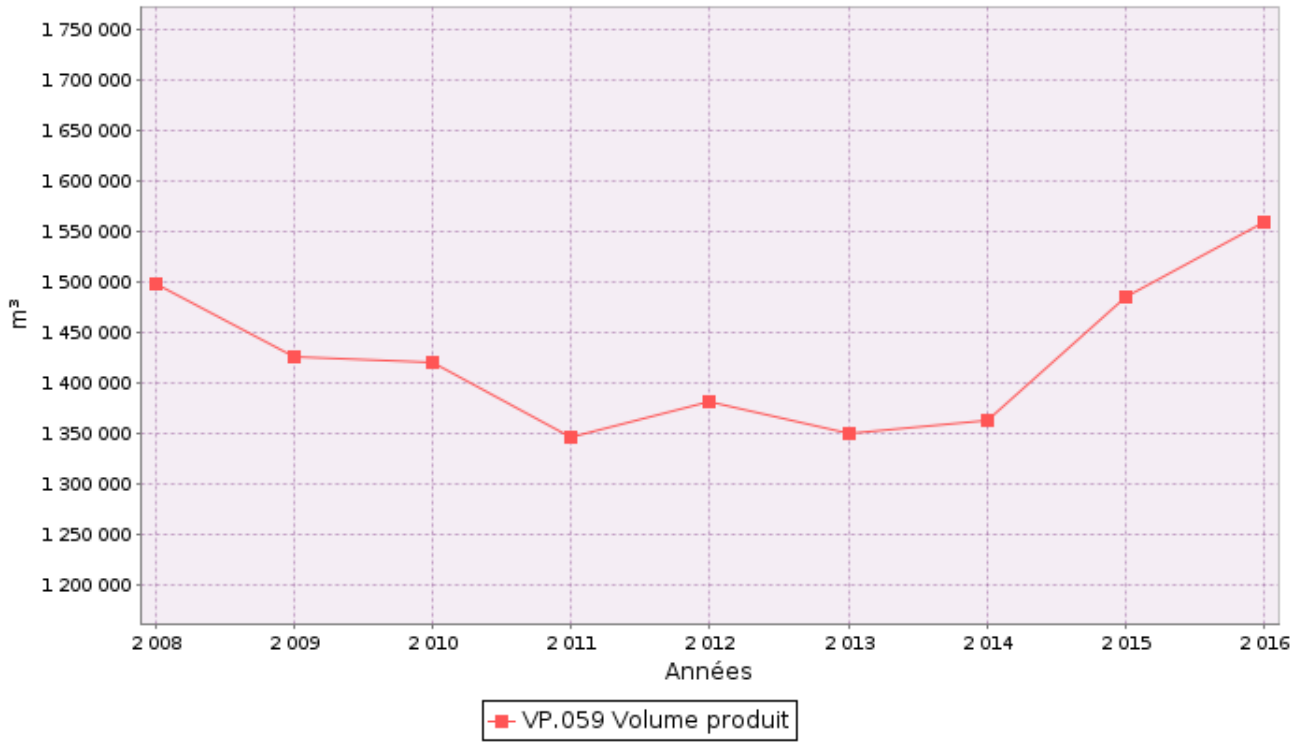

1.6.1.3 Achats d'eaux traitées

Aucun achat d'eaux traitées n'a été effectué

1.6.1.4 Volumes vendus au cours de l'exercice

Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2015 en m^3	Volumes vendus durant l'exercice 2016 en m^3	Variation en %
Abonnés domestiques[1]	307 269	302 879	-1,4%
Abonnés non domestiques	301	2 295	662,5%
Total vendu aux abonnés (V_7)	**307 570**	**305 174**	**-0,8%**
Service de [2] **Ex Syndicat d'Eau et d'Assainissement de Gournay Ferrières (S.E.A.G.F)**	982 749	1 003 984	2,2%
Total vendu à d'autres services (V_3)	**982 749**	**1 003 984**	**2,2%**

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.
(2) Dans le cas où la collectivité vend de l'eau traitée à d'autres services d'eau potable.

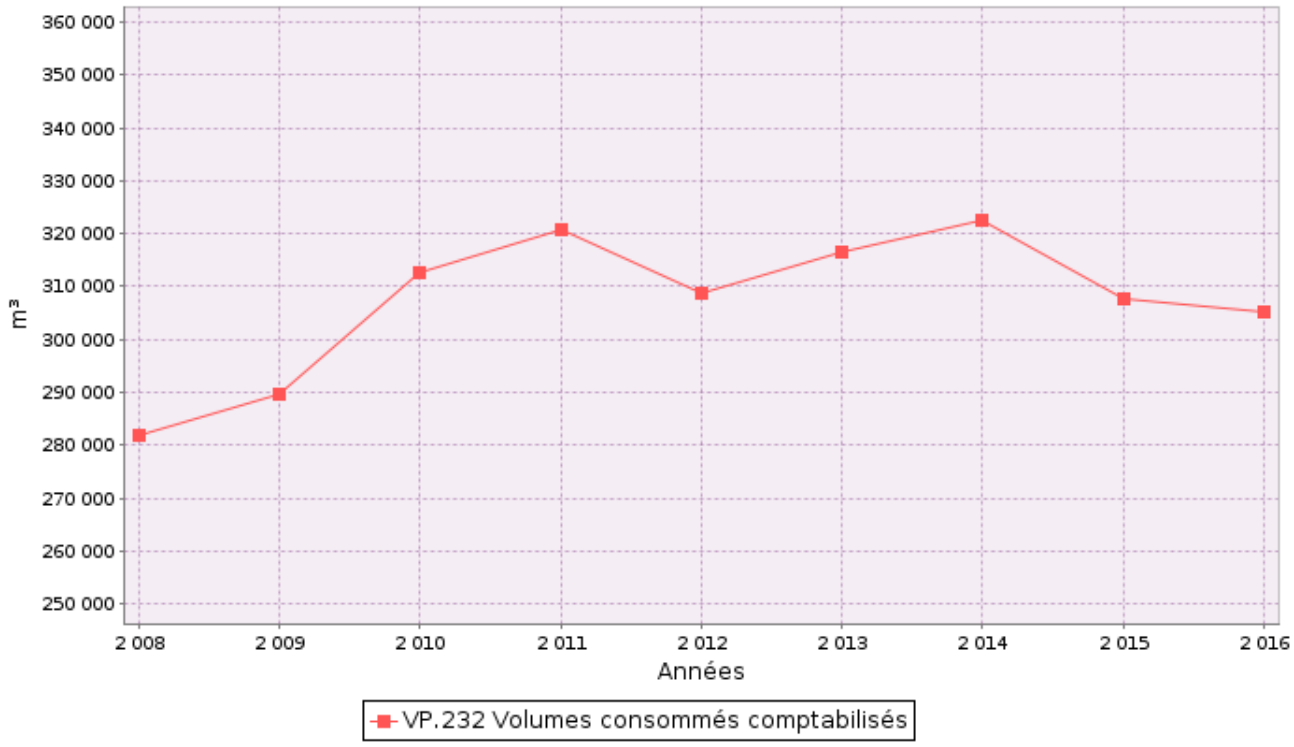

1.6.1.5 Autres volumes

	Exercice 2015 en m3/an	Exercice 2016 en m3/an	Variation en %
Volume consommation sans comptage (V8)	**890**	**890**	**0%**
Volume de service (V9)	**3 130**	**3 130**	**0%**

1.6.1.6 Volume consommé autorisé

	Exercice 2015 en m3/an	Exercice 2016 en m3/an	Variation en %
Volume consommé autorisé (V6)	**311 590**	**309 194**	**-0,8%**

1.6.2 Ancien Syndicat de Gournay-Ferrières

1.6.2.1 Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2016

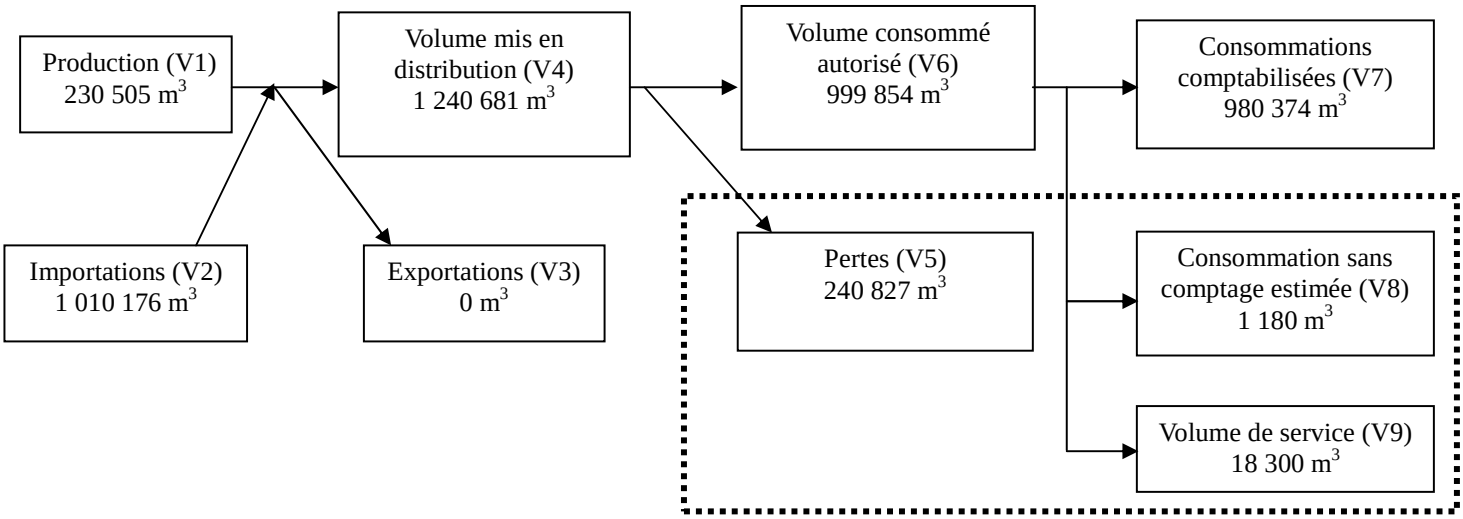

1.6.2.2 Production

Le service a une stations de traitement.

Nom de la station de traitement	Type de traitement
Unité de traitement d'Elbeuf-en-Bray	Traitement des pesticides

Le volume produit total peut différer du volume prélevé (usines de traitement générant des pertes par exemple).

Ressource	Volume produit durant l'exercice 2015 en m^3	Volume produit durant l'exercice 2016 en m^3	Variation des volumes produits en %	Indice de protection de la ressource exercice 2016
CAP ELBEUF-EN-BRAY SOURCE	170 385	230 505	35,3%	60
Total du volume produit (V1)	**170 385**	**230 505**	**35,3%**	**60**

1.6.2.3 Achats d'eaux traitées

Fournisseur	Volume acheté durant l'exercice 2015 en m³	Volume acheté durant l'exercice 2016 en m³	Variation des volumes achetés en %	Indice de protection de la ressource exercice 2016
Syndicat d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement (SAEPA) du Bray Sud	982 749	1 010 716	1,9%	41,13
Syndicat d'Eau et d'Assainissement de Ons en Bray (SEAO)	1 030	9 475	819,9%	-
Total d'eaux traitées achetées (V2)	**983 779**	**1 010 176**	**2,7%**	**41,13**

1.6.2.4 Volumes vendus au cours de l'exercice

Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2015 en m³	Volumes vendus durant l'exercice 2016 en m³	Variation en %
Abonnés domestiques(1)	591 860	455 509	-23%
Abonnés non domestiques	334 771	524 865	56,8%
Total vendu aux abonnés (V_7)	**926 631**	**980 374**	**5,8%**

(3) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

(4) Dans le cas où la collectivité vend de l'eau traitée à d'autres services d'eau potable.

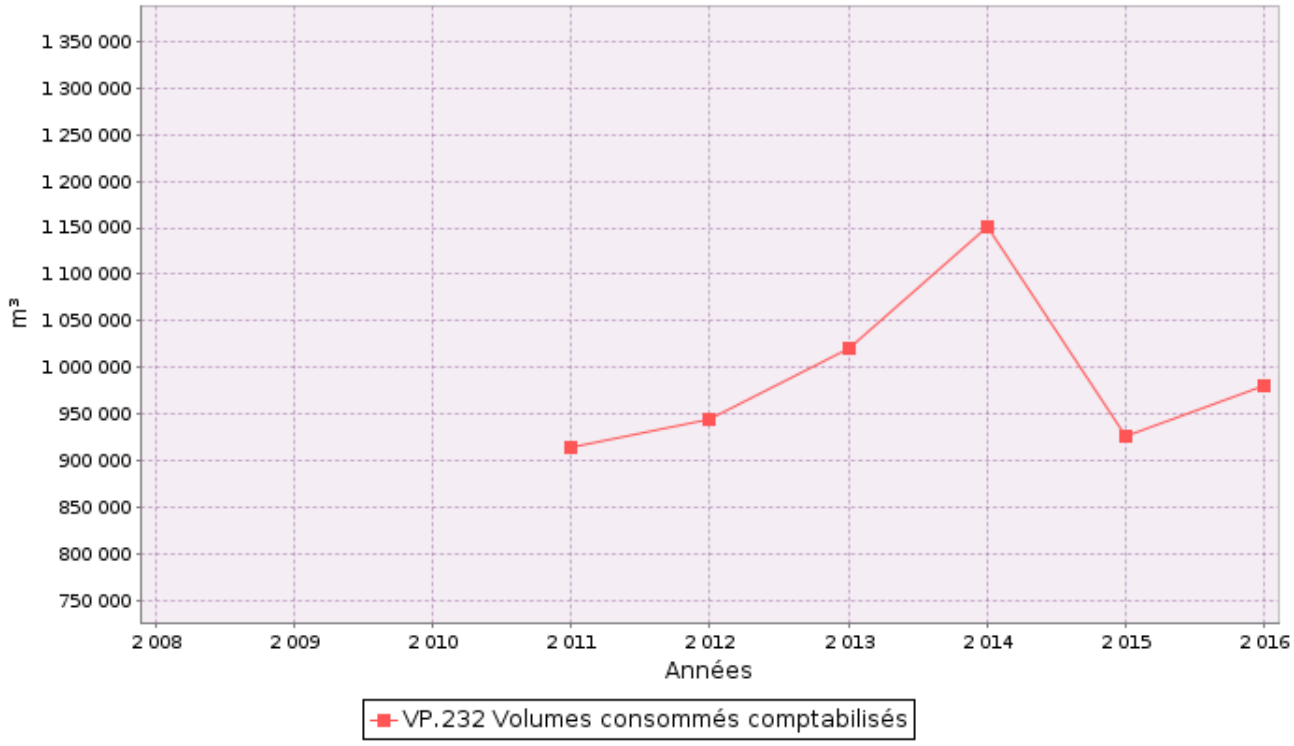

1.6.2.5 Autres volumes

	Exercice 2015 en m3/an	Exercice 2016 en m3/an	Variation en %
Volume consommation sans comptage (V8)	**1 180**	**1 180**	**0%**
Volume de service (V9)	**18 300**	**18 300**	**0%**

1.6.2.6 Volume consommé autorisé

	Exercice 2015 en m3/an	Exercice 2016 en m3/an	Variation en %
Volume consommé autorisé (V6)	**946 111**	**999 854**	**5,7%**

1.7 Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)

Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable :

- sur l'ancien syndicat du Bray Sud est de 199,59 kilomètres au 31/12/2016 (199,59 au 31/12/2015),
- sur l'ancien syndicat de Gournay-Ferrières est de 88,3 kilomètres au 31/12/2016 (88,3 au 31/12/2015).

2 Tarification de l'eau et recettes du service

2.1 Modalités de tarification

La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2016 et 01/01/2017 sont les suivants :

Frais d'accès au service : _____€ au 01/01/2016
45,00 € H.T soit 49,50 € T.T.C (T.V.A 10 %) au 01/01/2017

Tarifs		Au 01/01/2016		Au 01/01/2017	
		Bray-Sud	Gournay-Ferrières	Bray-Sud	Gournay-Ferrières
Part de la collectivité					
Part fixe (€ HT/an)					
	Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	13,32 €	0 €	13,32 €	
Part proportionnelle (€ HT/m^3)					
	Prix au m³ de 0 à 150 m³	0,692 €/m^3	1,0219 €/m^3	0,692 €/m^3	0,8671 €/m^3
	Prix au m³ au-delà de 150 m³	0,622 €/m^3	-	0,622 €/m^3	0,9602 €/m^3
Part du délégataire					
Part fixe (€ HT/an)					
	Abonnement [1] y compris location du compteur	23,84 €	52,96 €	20 €	
Part proportionnelle (€ HT/m^3)					
	Prix au m³ de 0 à 150 m³	0,5348 €/m^3	0,4695 €/m^3	0,605 €/m^3	
	Prix au m³ au-delà de 150 m³	-	-	0,5042 €/m^3	
Taxes et redevances					
Taxes					
	Taux de TVA [2]	5,5 %		5,5 %	
Redevances					
	Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,03 €/m^3	0,005 €/m^3	0,07 €/m^3	
	Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,415 €/m^3		0,42 €/m3	

[1] Rajouter autant de lignes que d'abonnements
[2] L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

Commentaire concernant la redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique : 0,22 € HTVA/m3 pour le bassin de l'Andelle et 0,42 € HTVA/m3 pour le bassin de l'Epte

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 30/11/2016 effective à compter du 19/12/2016 fixant les tarifs du service d'eau potable
- Délibération du 30/11/2016 effective à compter du 19/12/2016 fixant les frais d'accès au service

2.2 Facture d'eau type (D102.0)

Les tarifs applicables au 01/01/2016 et au 01/01/2017 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m^3/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2016 en €		Au 01/01/2017 en €		Variation en %	
	Bray-Sud	Gournay-Ferrières	Bray-Sud	Gournay-Ferrières	Bray-Sud	Gournay-Ferrières
Part de la collectivité						
Part fixe annuelle	13,32	0,00	13,32	13,32	0%	-%
Part proportionnelle	83,04	122,63	83,04	104,05	0%	-15,2%
Montant HT de la facture de 120 m3 revenant à la collectivité	96,36	122,63	96,36	117,37	0%	-4,3%
Part du délégataire *(en cas de délégation de service public)*						
Part fixe annuelle	23,84	52,96	20,00	20,00	-16,1%	-62,2%
Part proportionnelle	64,18	56,34	72,60	72,60	13,1%	28,9%
Montant HT de la facture de 120 m^3 revenant au délégataire	88,02	109,30	92,60	92,60	5,2%	-15,3%
Taxes et redevances						
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	3,60	0,60	8,40	8,40	133,3%	1 300%
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	49,80	49,80	50,40	50,40	1,2%	1,2%
TVA	13,08	15,53	13,63	14,78	4,2%	-4,8%
Montant des taxes et redevances pour 120 m^3	66,48	65,93	72,43	73,58	8,9%	11,6%
Total	**250,86**	**297,86**	**261,39**	**283,55**	**4,2%**	**-4,8%**
Prix TTC au m^3	**2,09**	**2,48**	**2,18**	**2,36**	**4,3%**	**-4,8%**

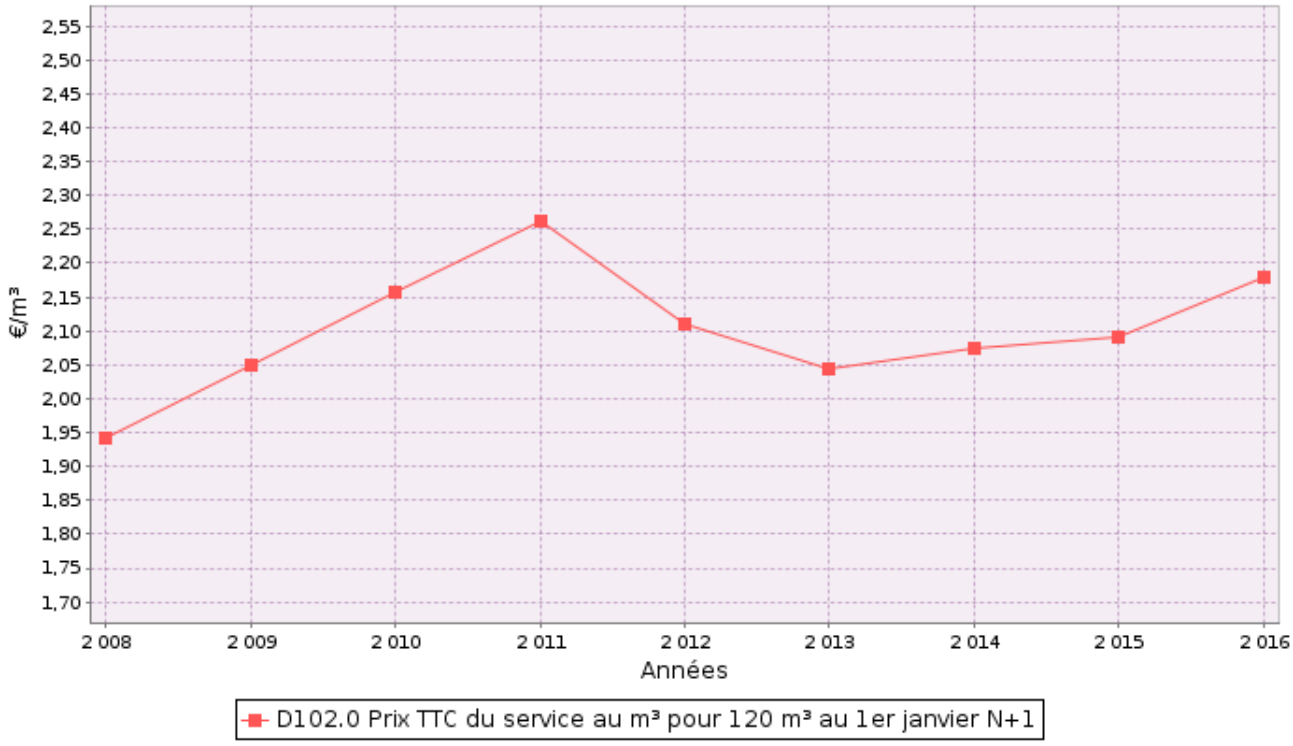

Evolution du prix de l'eau de l'ancien syndicat du Bray Sud

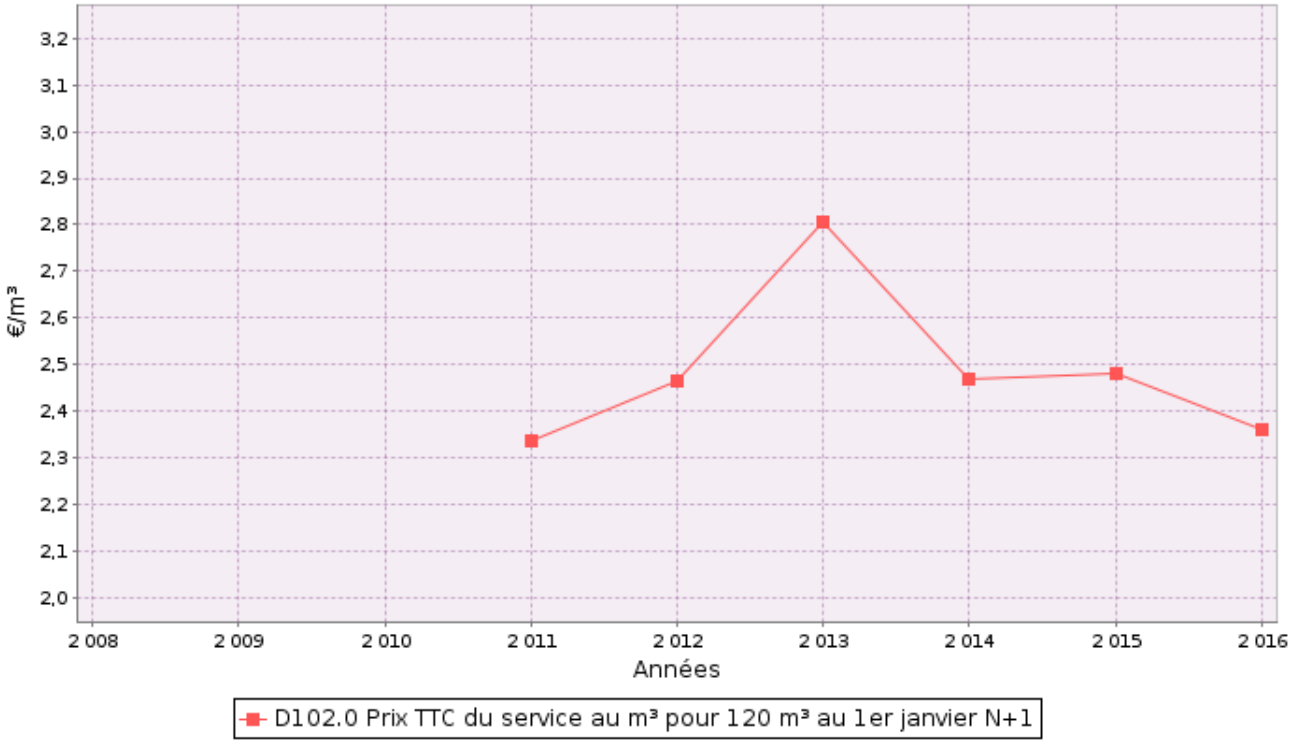

Evolution du prix de l'eau de l'ancien syndicat de Gournay-Ferrières

ATTENTION : l'indicateur prix prend en compte l'ensemble de la compétence de la production à la distribution.

Dans le cas d'un EPCI, le tarif pour chaque commune est :

Commune	**Prix au 01/01/2016 en €/m³ T.T.C**			**Prix au 01/01/2017 en €/m³ T.T.C**		
	eau	assainissement	**total**	eau	assainissement	total
AVESNES-EN-BRAY	2,09	0	**2,09**	2,18	0	**2,18**
BEAUVOIR-EN-LYONS	1,88	3,78	**5,66**	1,97	3,19	**5,16**
BEZANCOURT	2,09	3,78	**5,87**	2,18	3,19	**5,37**
BOSC-HYONS	2,09	0	**2,09**	2,18	0	**2,18**
BOUCHEVILLIERS	2,09	0	**2,09**	2,18	0	**2,18**
BREMONTIER-MERVAL	2,09	0	**2,09**	2,18	0	**2,18**
ERNEMONT-LA-VILLETTE	2,09	0	**2,09**	2,18	0	**2,18**
FERRIERES-EN-BRAY	2,48	2,22	**4,70**	2,36	2,53	**4,89**
GOURNAY-EN-BRAY	2,48	2,22	**4,70**	2,36	2,53	**4,89**
FRY	-	-	**-**	-	-	**-**
LA FEUILLIE	1,88	4,09	**5,97**	1,97	3,19	**5,16**
LE MESNIL-LIEUBRAY	1,88	0	**1,88**	1,97	0	**1,97**
MARTAGNY	2,09	0	**2,09**	2,18	0	**2,18**
MONTROTY	2,09	3,78	**5,87**	2,18	3,19	**5,37**
NEUF-MARCHE	2,09	4,09	**6,18**	2,18	3,90	**6,08**
NOLLEVAL	1,88	0	**1,88**	1,97	0	**1,97**

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence :

☒ Annuelle
☐ Semestrielle
☐ Trimestrielle
☐ Quadrimestrielle

La facturation est effectuée avec une fréquence :

☐ Annuelle
☒ Semestrielle
☐ Trimestrielle
☐ Quadrimestrielle

Les volumes facturés au titre de l'année 2016 sont :

- de 305,174 m³/an (288 969 m³/an en 2015) sur l'ancien syndicat du Bray Sud,
- de 980 374 m³/an (926 631m³/an en 2015) sur l'ancien syndicat de Gournay-Ferrières.

Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de travaux, remboursement de dettes, augmentation du coût des fournitures, etc.) sont les suivants :
Afin d'équilibrer le prix de l'eau entre les anciens syndicats, nous constatons une augmentation du prix de l'eau sur le secteur de l'ancien syndicat du Bray Sud et une baisse du prix de l'eau sur le secteur de l'ancien syndicat de Gournay-Ferrières.

2.3 Recettes

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2015 en €		Exercice 2016 en €
	Bray-Sud	Gournay-Ferrières	
Recettes vente d'eau aux usagers	192 021,93	602 667,41	885 709,67
dont abonnements	-	-	-
Recette de vente d'eau en gros	383 134,45	-	-
Recette d'exportation d'eau brute	-	-	-
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	-	-	20 635,84
Total recettes de vente d'eau	**575 156,38**	**602 667,41**	**906 345,51**
Recettes liées aux travaux	23 581,71	91 645,34	19 163,29
Contribution exceptionnelle du budget général	-	-	-
Autres recettes (Revenus des immeubles Antennes)	7 185,89	-	31 648,92
Total autres recettes	**30 769,60**	**91 645,34**	**50 812,21**
Total des recettes	**605 925,98**	**694 312,75**	**957 157,72**

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2015 en €		Exercice 2016 en €		Variation en %	
	Bray-Sud	Gournay-Ferrières	Bray-Sud	Gournay-Ferrières	Bray-Sud	Gournay-Ferrières
Recettes vente d'eau aux usagers	212 873	433 569	123 825	460 717	-41,83%	35,27%
dont abonnements	-	-	-		-	-
Recette de vente d'eau en gros	352 093	9 642	341 925	-3 302	-	-
Recette d'exportation d'eau brute	-	-	-		-	-
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	-4 568	-47 657	+108 980	+61 314	-	-
Total recettes de vente d'eau	**560 398**	**395 554**	**574 730**	**522 031**	**2,56%**	**31,14%**
Recettes liées aux travaux	7 680	7 744	3 873	5 549	-49,57%	28,34%
Autres recettes (produits accessoires)	19 649	27 823	16 670	28 480	-15,16%	2,36%
Total autres recettes	**27 329**	**35 567**	**20 543**	**34 029**	**-24,83%**	**-4,32%**
Total des recettes	**587 727**	**431 121**	**595 273**	**556 060**	**1,28%**	**28,98%**

Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2016 : 2 053 918,72 €

3 Indicateurs de performance

3.1 Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2015	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2015	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2016	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2016
Microbiologie	25	0	49	0
Paramètres physico-chimiques	36	0	73	0

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m^3/jour.

Analyses	Taux de conformité exercice 2015	Taux de conformité exercice 2016
Microbiologie (P101.1)	100%	100%
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	100%	100%

3.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B)

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 110 pour les services n'ayant pas la mission de collecte).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

· Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de

réseaux (partie A) sont acquis.

· Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

3.2.1 Ancien Syndicat du Bray Sud

	nombre de points	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions *(1)*	Oui	15
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)		Oui	
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		99%	
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions *(2)*	90%	14
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements é lectromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux *(3)*	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur *(3)*	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.246 -Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	Non	0
TOTAL (indicateur P103.2B)	**120**	-	94

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement

de 1, 2, 3, 4 et 5
(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5
(3) non pertinent si le service n'a pas la mission de distribution

3.2.2 Ancien Syndicat de Gournay-Ferrières

	nombre de points	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions *(1)*	Oui	15
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)		Oui	
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		98%	
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions *(2)*	80%	13
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements é lectromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux *(3)*	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur *(3)*	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.246 -Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	Non	0
TOTAL (indicateur P103.2B)	**120**	-	93

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5
(3) non pertinent si le service n'a pas la mission de distribution

3.3 Indicateurs de performance du réseau

3.3.1 Rendement du réseau de distribution (P104.3)

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution se calcul ainsi :

$$\text{rendement du réseau} = \frac{V_6 + V_3}{V_1 + V_2} * 100$$

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution (appelé également rendement primaire du réseau) vaut :

$$\text{part du volume vendu parmi le volume mis en distribution} = \frac{V_7}{V_4}$$

	Exercice 2015		**Exercice 2016**	
	Bray-Sud	**Gournay-Ferrières**	**Bray-Sud**	**Gournay-Ferrières**
Rendement du réseau	87,1 %	82 %	84,2 %	80,6 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m³ / jour / km]	17,77	29,36	18,03	31,02
Volume vendu sur volume mis en distribution (ex. rendement primaire)	61,2 %	80,3 %	54,9 %	79 %

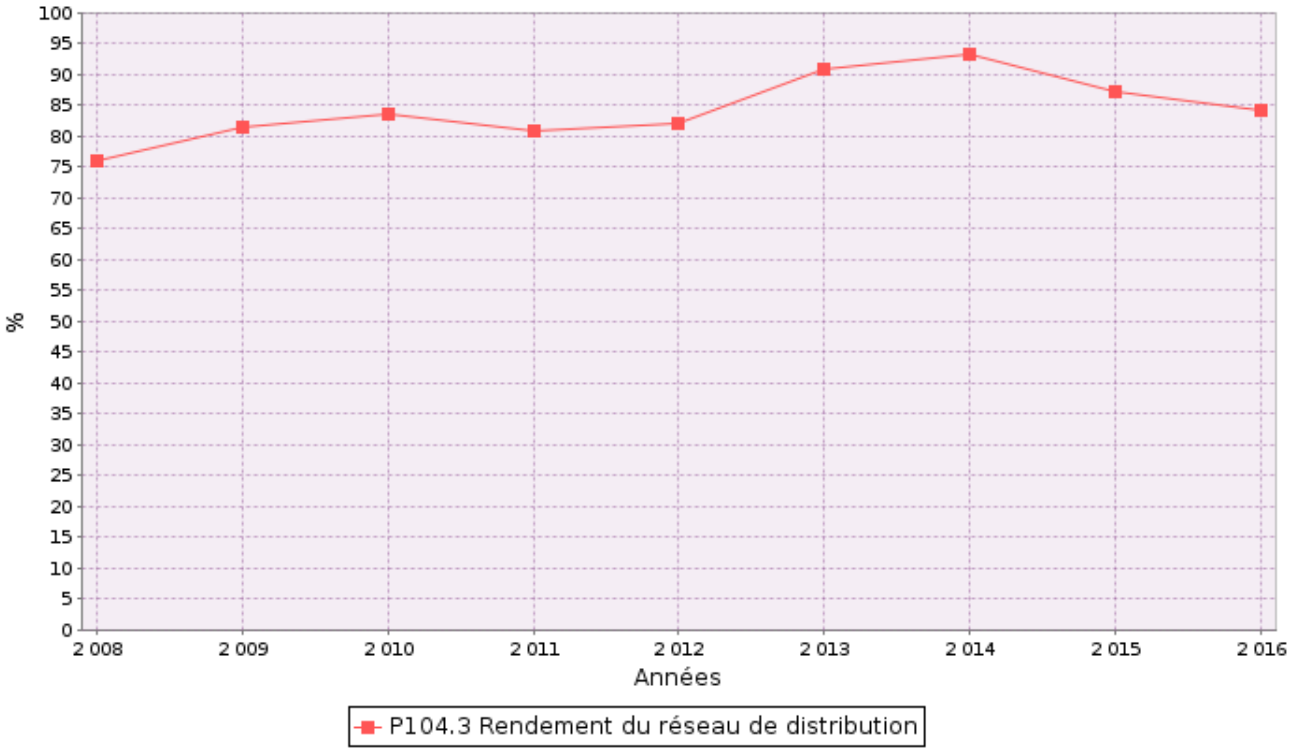

Evolution du rendement de l'ancien syndicat du Bray Sud

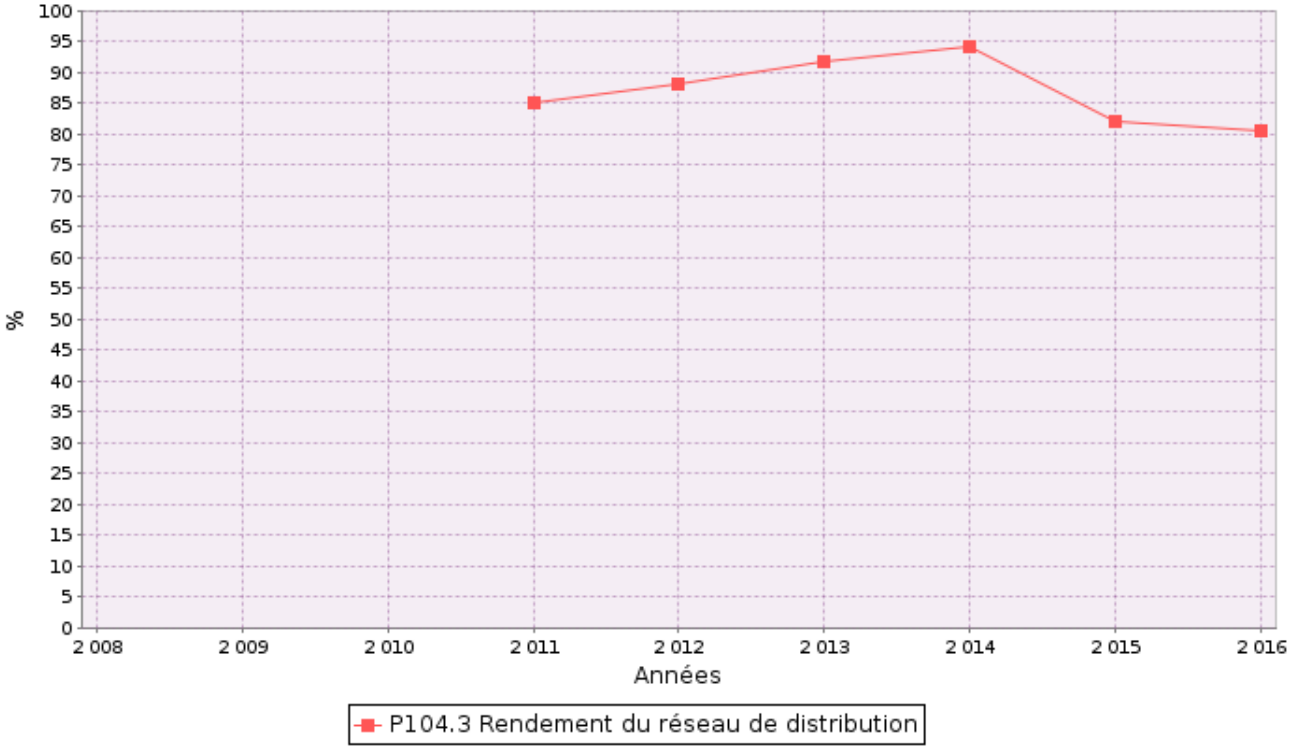

Evolution du prix de l'eau de l'ancien syndicat de Gournay-Ferrières

3.3.2 Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

$$\text{indice linéaire des volumes non comptés} = \frac{V_4 - V_7}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2016, l'indice linéaire des volumes non comptés est :

- de 3,4 m^3/j/km (2,7 en 2015) sur l'ancien syndicat du Bray Sud,
- de 8,1 m^3/j/km (7,1 en 2015) sur l'ancien syndicat de Gournay-Ferrières.

3.3.3 Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

$$\text{indice linéaire des pertes en réseau} = \frac{V_4 - V_6}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2016, l'indice linéaire des pertes est de 3,4 m^3/j/km (2,6 en 2015) sur l'ancien syndicat du Bray Sud.

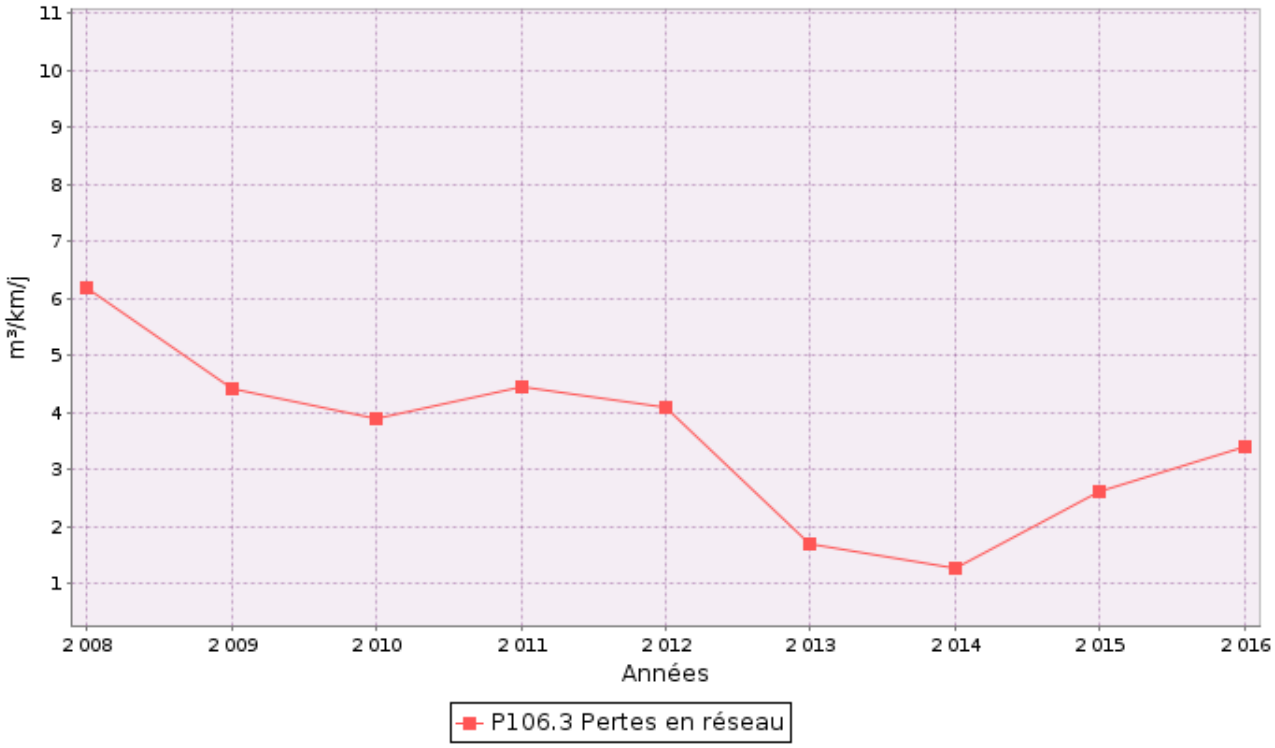

Pour l'année 2016, l'indice linéaire des pertes est de 7,5 m^3/j/km (6,5 en 2015) sur l'ancien syndicat de Gournay-Ferrières.

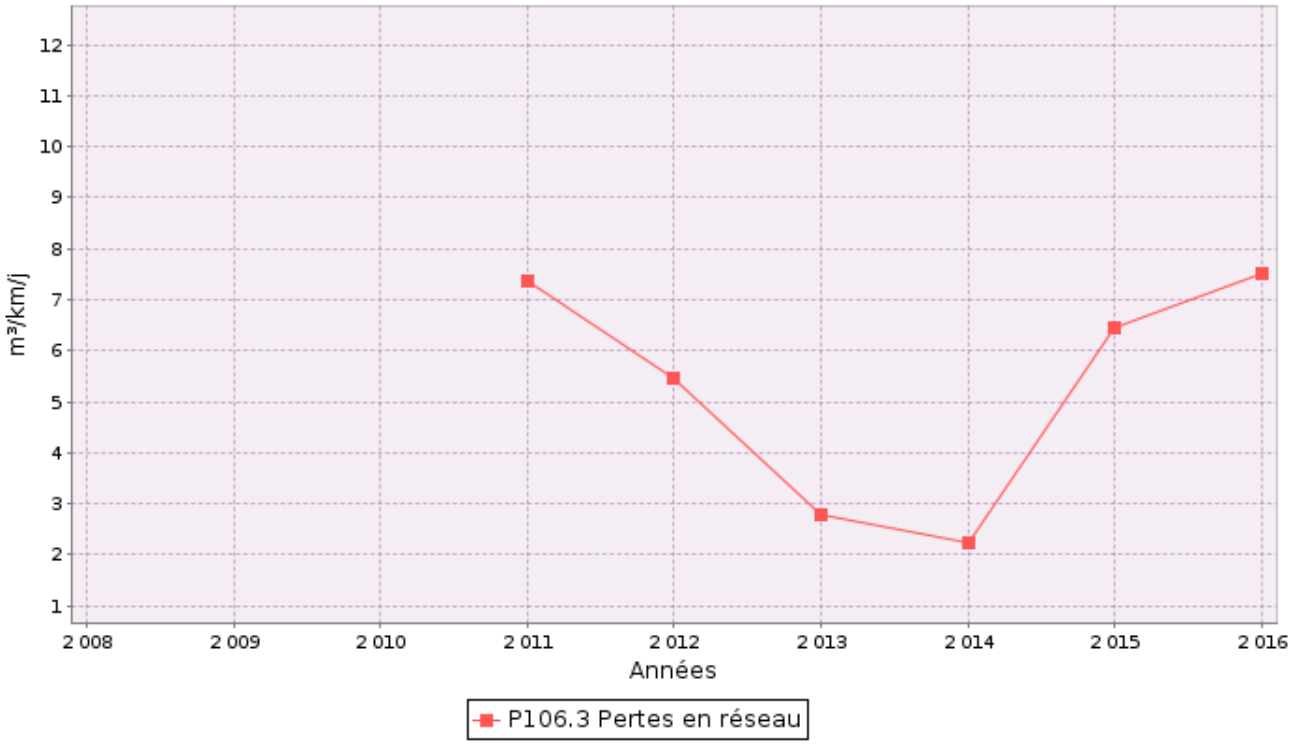

3.3.4 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

3.3.4.1 Ancien Syndicat du Bray Sud

Exercice	2012	2013	2014	2015	2016
Linéaire renouvelé en km	0,38	0,77	0	0,296	0,080

Au cours des 5 dernières années, 1,526 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

$$\text{taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

Pour l'année 2016, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0,01% (0,26% en 2015).

3.3.4.2 Ancien Syndicat de Gournay-Ferrières

Exercice	2012	2013	2014	2015	2016
Linéaire renouvelé en km	0,86045	0	0	0	0,1883

Au cours des 5 dernières années, 1,04875 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

$$\text{taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

Pour l'année 2016, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 024% (0,27 en 2015).

3.4 Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

0%	Aucune action de protection
20%	Études environnementales et hydrogéologiques en cours
40%	Avis de l'hydrogéologue rendu
50%	Dossier déposé en préfecture
60%	Arrêté préfectoral
80%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
100%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Pour l'année 2016, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est :

- 41,1% (41,3% en 2015) sur l'ancien syndicat du Bray Sud,
- 44,6% (43% en 2015) sur l'ancien syndicat de Gournay-Ferrières.

4 Financement des investissements

4.1 Branchements en plomb

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Aucun branchement en plomb n'est constaté sur l'ancien syndicat du Bray Sud.
Suite aux programmes successifs de renouvellements le réseau du syndicat ne compterait plus aucuns branchements en plomb sur l'ancien syndicat de Gournay-Ferrières

4.2 Montants financiers

	Exercice 2016
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	768 151,19
Montants des subventions en €	338 139,29
Montants des contributions du budget général en €	-

4.3 État de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2016 du nouveau Bray Sud fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2016
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		680 263,76
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	53 202,93
	en intérêts	14 849,00

4.4 Amortissements

Pour l'année 2016, la dotation aux amortissements a été de 258 052,82 €.

4.5 Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédente en €
Etude diagnostic Eau Potable	18 312,00	37 485,00
Etudes sécurisation	100 000,00	126 635,00
DUP de Bouchevilliers	30 000,00	50 000,00
DUP de Mesnil Lieubray	230 000,00	235 000,00
Travaux divers Eau Potable	227 588,00	200 450,00
Etude patrimoniale	15 000,00	15 000,00
Suppression du réservoir d'Ernemont La Villette	53 892,00	60 000,00
Optimisation du système de traitement de l'usine de Bouchevilliers	10 500,00	50 000,00
Usine de méthanisation	100 000,00	0,00
Réhabilitation des réseaux d'eaux potables	2 400 000,00	0,00
Achat de compteurs	2 400 000,00	0,00
Suppression du réservoir d'Avesnes-en-Bray	60 000,00	0,00
Modélisation achat eau Oise	10 000,00	0,00
Enquête agricole BAC d'Elbeuf-en-Bray	25 000,00	0,00
Nouvelle usine de filtration de Bouchevilliers	850 000,00	0,00

4.6 Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice

Aucunes présentations des programmes pluriannuels de travaux n'ont été adoptées par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice.

5 Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1 Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0)

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2016, le service a reçu 0 demandes d'abandon de créance et en a accordé 0.
0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0 €/m^3 pour l'année 2016 (0 €/m^3 en 2015).

5.2 Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Aucunes opérations de coopération décentralisée n'ont été effectuées par le SAEPA du Bray Sud.

6 Tableau récapitulatif des indicateurs

		Exercice 2015		Exercice 2016	
		Bray-Sud	Gournay-Ferrières	Bray-Sud	Gournay-Ferrières
	Indicateurs descriptifs des services				
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	5 179	8 232	5 226	8 216
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m³]	2,09	2,48	2,21	2,36
	Indicateurs de performance				
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%	100%	100%	
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%	100%	100%	
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	98	93	94	93
P104.3	Rendement du réseau de distribution	87,1%	82%	84,2%	80,6%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	2,7	7,1	3,4	8,1
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	2,6	6,5	3,4	7,5
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,26%	0,27%	0,01%	0,24%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	41,3%	43%	41,1%	44,6%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m³]	0	0,0008	0	0